

2 Plénière d'ouverture

Messieurs Régis Labeaume, Alain Rousset, Jean Fortin et François Alabrune, et madame Nathalie Normandeau

Monsieur Régis Labeaume, maire de Québec

Après les salutations d'usage, monsieur Régis Labeaume a souhaité la bienvenue à Québec à tous les participants. S'il y a une ville qui peut apprécier toute l'importance de ces ateliers, c'est bien la ville de Québec; la collaboration des participants au succès des célébrations de son 400^e anniversaire en est un témoignage éclatant. Au nom des citoyennes et des citoyens de Québec, ses plus sincères remerciements sont adressés à la population et aux autorités françaises, et plus particulièrement au consul français François Alabrune, pour la générosité dont ils ont fait preuve en cet anniversaire.

Lors des festivités, tous ont démontré hors de tout doute la force et la vigueur de leur attachement envers Québec, et celui-ci est assurément réciproque. Il n'est plus question de relations franco-québécoises, mais plutôt de fraternité franco-québécoise. Le 400^e a probablement été une occasion privilégiée de choisir encore Québec pour tenir ces troisièmes ateliers, en vue de rassembler les intervenants municipaux et régionaux qui désirent travailler concrètement au développement de leur communauté.

La richesse et la diversité des échanges qui existent déjà entre les différentes régions françaises et québécoises sont fort impressionnantes. Lors d'une rencontre, la veille, du maire de Montréal, Gérald Tremblay, et de Régis Labeaume – en compagnie de Vincent Feltesse, maire de Blanquefort et président de la communauté urbaine de Bordeaux, et de Gilles Buna, président du Grand Lyon –, pour l'ouverture des Entretiens Jacques Cartier, de nombreux secteurs d'activité ont été déterminés. À cet égard, une volonté a été exprimée relativement à la mise en commun des compétences en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de transport, de logement social, d'environnement et même d'images de marque.

La Ville de Québec participe à cette coopération décentralisée depuis près de cinquante ans, notamment par son jumelage avec Bordeaux, mais aussi par ses liens étroits avec Paris, Lyon, La Rochelle, Saint-Malo, Brouage et de nombreuses autres villes. Par exemple, une entente de partenariat a été signée la veille entre les villes de Québec, de Montréal, de Bordeaux et de Lyon; tandis qu'un nouveau programme de coopération sera prochainement signé entre les villes de Québec et de Bordeaux.

Les échanges auxquels tous participeront dans les heures à venir leur permettront de s'inspirer mutuellement d'expériences vécues dans des environnements similaires. Régis Labeaume se dit impatient de découvrir les propos des uns et des autres, et d'échanger avec les participants certaines idées, certains projets, certaines expériences de la ville de Québec et des régions du Québec.

Pour terminer, Régis Labeaume souhaite à toutes et à tous un excellent séjour à Québec et de fructueux échanges.

Monsieur Alain Rousset, coprésident français du comité de pilotage, président de l'Association des régions de France et du Conseil régional d'Aquitaine

Monsieur Alain Rousset présente les salutations d'usage, puis rappelle à l'assistance que pour la troisième année de ces ateliers, les élus de Québec et de France ont voulu franchir une nouvelle étape. Les échanges bilatéraux entre les collectivités locales françaises et québécoises sont parmi les plus nombreux, et ils prolifèrent et prospèrent; prolifèrent au sens où ils augmentent en nombre, et prospèrent au sens où ils s'approfondissent.

Les échanges se font sur des batailles aussi essentielles que la lutte contre le décrochage scolaire – appelée au Québec la persévérance scolaire –, et contre la délinquance et les problèmes de drogue chez les jeunes. Ces échanges sont une belle façon de voir la mondialisation à laquelle tient beaucoup Alain Rousset. Chez les Français, nombreux sont ceux qui souhaitent rattraper tant de siècles d'histoire, de relations entre la France et le Québec. Il est essentiel de défendre les valeurs communes que la francophonie porte dans le monde, qu'à travers cette culture particulière qu'ont marquée un certain nombre de grands hommes – comme de Montaigne, de Montesquieu ou encore les auteurs québécois – puissent d'autres se retrouver et dans nos réflexions et dans nos pratiques politiques.

D'autre part, la France et le Québec, chacun à sa manière, souhaitent rapprocher le pouvoir des citoyens. Il est évident qu'un certain degré de pouvoir de la province ou de la région – ou de l'autonomie, comme disent les Espagnols, et du land, comme disent les Allemands – est essentiel aujourd'hui pour soutenir des politiques économiques, sociales, et d'aménagement du territoire. La France a des progrès considérables à faire en ce domaine. La proximité des autonomies espagnoles, des länder allemands, des régions italiennes nous montre chaque jour que le niveau de compétence en matière de développement économique est égal à celui des autonomies des provinces et des régions. Il faut éviter d'être des jacobins dans notre propre territoire. La proximité territoriale est essentielle, c'est-à-dire la prise de pouvoir là où elle doit bien être prise; c'est une espèce de réflexion permanente dans laquelle peuvent nous guider les juristes, les hommes et les femmes de science politique, et les sociologues. Cela motivera en retour la confiance de la part des citoyens à l'égard des services publics ou de l'action publique sur le plan social, de l'aménagement, et des écoles. Nombreuses sont les compétences qui doivent être encore rapprochées des citoyens. À la province, à l'État de faire en sorte que soient installées les normes, la péréquation.

Pendant ces deux jours, Alain Rousset souhaite que tous réfléchissent à cette décentralisation; des ateliers s'y dérouleront relativement importants sur le plan politique, dont le développement durable. Les élus ou les collaborateurs fondent beaucoup d'espoir sur les échanges concernant les bonnes expériences. Par exemple, les expériences instructives touchant l'eau, les déchets, l'énergie solaire, le chauffage au bois, etc. En Aquitaine, il peut s'agir d'expériences périgourdines sur le chauffage au bois, tandis qu'au Québec, celles sur la construction et le chauffage.

Pour ce qui est de l'atelier sur la culture et l'identité, être audacieux en cette matière peut être profitable. Il ne s'agit pas de faire du nationalisme étroit; de fait, la façon de vivre ensemble l'*affectio societatis* est quelque chose d'essentiel. En France, le Sud-ouest a compris qu'il faut penser aux langues régionales et à les remettre au goût du jour tant il est vrai que lorsqu'on apprend à un tout-petit à parler plusieurs langues, il

saura le surlendemain, en primaire et au lycée, en parler trois, quatre ou cinq. La société d'aujourd'hui est pluri linguiste. La bataille que les Québécois ont menée pour sauver la langue française pendant des siècles, il faut qu'on sache la faire à l'échelle de la planète.

Les échanges concerneront aussi la façon avec laquelle la société règle ses contradictions, l'échec scolaire ou la persévérance scolaire, et d'autres sujets encore.

Enfin, pour ce qui est de la façon avec laquelle du contenu peut être donné à la coopération décentralisée, des échanges de cadres ou de fonctionnaires, de formation des maîtres, de formation de formateurs, d'accompagnement des jeunes lorsqu'ils vont dans tel ou tel pays, seraient appropriés. L'Aquitaine, comme beaucoup d'autres régions – par exemple, Rhône-Alpes, Île-de-France, Poitou-Charentes, Franche-Comté –, accompagne les jeunes qui veulent poursuivre leurs études à Québec ou au Québec. Cette découverte des uns et des autres, multipliée par mille, nous fera tous gagner.

Alain Rousset termine en souhaitant à tous que ces échanges soient fructueux et amicaux, et c'est autour de cette fraternité qu'il conclut ses propos.

Monsieur Jean Fortin, coprésident québécois des Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée, coprésident du comité de pilotage et représentant désigné par la Table Québec-Régions

Monsieur Jean Fortin transmet à l'assemblée les salutations d'usage, puis ses remerciements à Alain Rousset relativement aux ballets d'Aquitaine présentés au Grand Théâtre de Québec, véritable cadeau artistique.

Les relations France-Québec sont de première importance sur le plan international, et après des mois de préparatifs, les troisièmes Ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée sont enfin amorcés, grâce à de nombreux collaborateurs, à l'occasion des célébrations de 400^e anniversaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain. Le jumelage de la ville de Québec avec Bordeaux, soit un des plus anciens jumelages au Québec, si ce n'est le plus ancien, a été aussi été évoqué.

Un bref survol est effectué quant aux objectifs et contenus des ateliers qui seront abordés par les élus. Il s'agit d'un programme ambitieux qui se caractérise par la qualité, la pertinence et l'actualité des thèmes retenus. Au terme de cette rencontre, les liens de coopération décentralisée entre la France et le Québec seront très certainement encore plus solides, car les élus seront en mesure d'envisager des avenues inexplorées et des modes de coopération inédits. En outre, ils pourront profiter de l'occasion pour faire le point et définir ensemble un projet commun de coopération décentralisée qui englobe l'ensemble des thèmes à l'ordre du jour des deux prochaines journées. Ensemble, ils élaboreront un plan d'action très concret qui déterminera des avenues ou des projets de collaboration dans un certain nombre de domaines où sont engagées les collectivités territoriales françaises et québécoises. Les thèmes qui seront abordés sont documentés au moyen de fiches remises à chaque participant; ils comprennent différents exemples de bonnes pratiques, tant du côté français que québécois, et de problèmes, de défis et de pistes d'action possibles. À cet égard, le travail fait par les présidents d'atelier français et québécois est salué. Les fiches sont conçues comme amorce de discussion,

et les participants sont invités à les consulter en vue de se préparer aux échanges à venir.

Quatre thèmes de discussion, très actuels, très importants, sont à traiter; ils découlent de travaux réalisés à différents paliers entre les gouvernements français et québécois, entre certaines régions, entre certaines localités, et entre les universités et les entreprises.

Le développement durable. Il compte parmi les préoccupations majeures des élus du Québec et de la France, et les enjeux qui y sont liés occupent une place de premier plan. Il englobe des éléments essentiels comme la qualité de vie, la protection de l'environnement et l'efficacité économique. À cet égard, les participants débattront de la définition du développement durable, des actions locales susceptibles de répondre aux enjeux internationaux, de la mobilisation de la population, des acteurs économiques d'un territoire sur ces enjeux, ainsi que des responsabilités qui incombent aux États et aux territoires dans un contexte de décentralisation. Au terme de ces échanges entre collectivités françaises et québécoises, les participants seront plus à même de cerner les responsabilités de chacun et de s'y investir.

La culture et l'identité. Les récents débats en témoignent, la culture joue un rôle fondamental sur la création de l'identité. Celle-ci sert à définir une communauté, à la distinguer et à rassembler les citoyens autour de valeurs communes. Pour les communautés locales et régionales, cette identité est enracinée au territoire, de sorte que ces deux notions sont intimement liées.

L'innovation et le développement social. Les questions à traiter touchent de près les citoyens, soit le logement, l'habitation, l'éducation, l'intégration et l'emploi, la persévérance scolaire, la conciliation travail-famille, le soutien aux familles et aux aînés ainsi que l'offre de loisir. Il est à souhaiter que les discussions débouchent, encore là, sur des projets de coopération entre la France et le Québec.

Les nouvelles voies de coopération décentralisée franco-québécoise. Les participants seront conviés à explorer les meilleures conditions pour faire naître et mener à bon port des projets porteurs. Les différentes formes que peut prendre la coopération décentralisée seront avancées, notamment au regard de la mobilité de la main-d'œuvre, des jumelages, des ententes entre collectivités (et même des ententes tripartites), des autres domaines possibles de coopération, ainsi que de la gestion du Fonds franco-québécois de la coopération décentralisée (FFQCD).

Cent cinquante élus participent aux ateliers, soit 90 Québécois et 60 Français. C'est la première fois que sont rassemblés des élus pour parler des échanges possibles et de ce que ceux-ci peuvent offrir. Il existe déjà entre localités, entre régions, des projets très concrets qui sont réalisés, des liens qui sont tissés. La ville de Lac-Mégantic qui est jumelée avec une communauté française depuis 10 ans est donnée comme exemple. Au cours d'un voyage en Europe pour le FFQCD en 2003, des aspects sur lesquels travailler étaient en examen, à savoir aussi si les élus s'y investiraient. Aujourd'hui, la réponse est positivement évidente. Des projets sont enclenchés non seulement à Québec et à Montréal, mais aussi un peu partout en région, et il prime chez les élus un enthousiasme pour des échanges constructifs en vue de tous se donner des projets concrets et porteurs pour chacune des communautés.

Monsieur François Alabrune, consul général de France à Québec

Après les salutations d'usage, monsieur François Alabrune remercie les deux coprésidents du comité de pilotage pour l'honneur qu'ils lui font de lui permettre de s'adresser aux participants.

Les Ateliers franco-québécois de coopération décentralisée, qui en sont à leur troisième année, s'inscrivent dans un mouvement de longue durée. Il faut se souvenir des premiers ateliers en 2001 et de la mise en œuvre de cette démarche concertée entre collectivités territoriales et gouvernements, des thèmes qui avaient été abordés et qui ont permis notamment le traité du cadre de la coopération institutionnelle, soit l'image et le multimédia, la mobilité, la culture et l'économie. Ces ateliers avaient rassemblé à l'époque un peu moins de 200 participants. En 2003, plus de 250 personnes avaient assisté aux deuxièmes Ateliers franco-québécois de coopération décentralisée à Bordeaux, et ces derniers avaient été marqués par la création du FFQCD, réalisation d'un souhait des premiers ministres français et québécois.

Aujourd'hui, les troisièmes ateliers, qui rassemblent plus de 300 participants, s'inscrivent à la fois dans ce mouvement ancien, mais aussi dans une année exceptionnelle pour la relation franco-québécoise. En effet, cette année du 400^e anniversaire de Québec a été un moment de célébrations, de festivités, et à la fois un moyen d'ancrer davantage la relation de Québec et du Québec avec la France. C'est une idée de Jean-Paul L'Allier, très forte, qui a pu être réalisée par une mobilisation collective poursuivie par son successeur, Régis Labeaume, et poursuivie également par les gouvernements et par les acteurs de la vie politique, sociale et économique de chaque côté de l'Atlantique.

Dans ce mouvement, dans cette mobilisation, la contribution en particulier des collectivités locales et des collectivités territoriales est saluée, tout comme l'action des collectivités locales françaises qui ont été très présentes cette année à Québec. Par exemple, au mois de mai, au moment du symposium sur les pôles français et québécois de compétitivité; le 3 juillet lors de la célébration de l'anniversaire de Québec; à Expo-Québec où la France était l'invitée d'honneur et a ouvert un pavillon; à travers plusieurs autres manifestations à Québec et au Québec. Bien que toutes ne puissent être mentionnées, une pensée toute particulière a été réservée aux ballets d'Aquitaine présentés la veille au Grand Théâtre de Québec, et des remerciements sont adressés à Alain Rousset et à la région d'Aquitaine pour la très forte impression qu'a laissée ici ce spectacle; entre parenthèses a été souligné le spectacle de la région d'Alsace au mois de mai, qui a également laissé un souvenir marqué.

Quant aux thèmes des ateliers à venir, ils sont au cœur des préoccupations des participants et de leurs concitoyens. L'atelier sur l'innovation et le développement social amènera à confronter nos conceptions sur la cohésion sociale; l'atelier sur la culture et l'identité invitera chaque personne à réfléchir sur les différentes interventions possibles tout en tenant compte de l'identité culturelle de chacun; celui sur le développement durable permettra d'envisager les meilleurs moyens de préserver et d'exploiter au mieux nos richesses et notre environnement, et d'aborder aussi l'épineuse question de la gestion des déchets; et enfin, l'atelier sur les nouvelles voies de la coopération décentralisée franco-québécoise est évidemment particulièrement attendu par l'équipe du Consulat général de France à Québec.

Le Consulat général, et en particulier l'équipe de coopération et d'action culturelle qui est en place, joue un rôle très actif dans le travail de secrétariat du FFQCD en collaboration avec la ministre des Relations internationales du Québec, en ce qui concerne le lancement d'appels à projets, la sélection des projets, la mise en œuvre des conventions de subvention et le suivi des projets. Par ailleurs, lors de la visite de François Fillon en juillet dernier, les premiers ministres français et québécois ont décidé de doubler l'enveloppe de ce fonds. Une très bonne nouvelle parce que cela apporte des moyens financiers nouveaux. Cela représente aussi, pour les équipes qui gèrent le fonds, un défi pratique, et les moyens, notamment humains, devront chez les autorités concernées suivre l'évolution du FFQCD et de sa gestion. C'est pourquoi les réflexions et les propositions qui seront avancées sur ce sujet au cours de ces deux journées sont attendues avec beaucoup d'intérêt.

La coopération décentralisée ne cesse de prendre une importance croissante dans la relation franco-québécoise. Elle s'ajoute à la coopération entre les gouvernements, élargissant les thèmes traités, et s'insère de façon complémentaire dans cette relation et dans cette coopération intergouvernementale.

Dans cet esprit de partenariat, le Consulat général est très heureux de réfléchir ensemble à la mise en œuvre de ces thèmes. En cette année 2008 riche en moments forts, qui ont été évoqués précédemment, les efforts en ce sens vont crescendo d'une certaine manière puisque les ateliers se situent une semaine avant la venue du président de la République française à Québec, à l'occasion du XII^e Sommet de la Francophonie qui aura lieu du 17 au 19 octobre 2008, et au cours duquel se tiendront également les travaux de l'Association internationale des maires francophones. Les travaux, de ce point de vue là, revêtiront une importance peu commune et auront un écho particulier lors de la rencontre du président de la République française et du premier ministre du Québec. En outre, à cette occasion, ils procéderont à la signature d'une entente importante pour nos deux sociétés, une entente sur la reconnaissance des qualifications professionnelles qui est une proposition du premier ministre Jean Charest qui a été acceptée par le président de la République française, Nicolas Sarkozy. Ce sera un des moyens mis en place pour renforcer encore l'espace de mobilité entre la France et le Québec.

Madame Nathalie Normandeau, vice-première ministre, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, et ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, députée de Bonaventure

Après les salutations d'usage, madame Nathalie Normandeau salue plus particulièrement les coprésidents pour le grand enthousiasme qu'ils démontrent, et pour leur engagement de faire de ces troisièmes ateliers un grand succès. Elle remercie aussi de façon particulière Alain Rousset pour le magnifique spectacle de la veille et souligne qu'à cette occasion, la Société du 400^e anniversaire de Québec, par l'entremise de son directeur général, Daniel Gélinas, a remis une reconnaissance – une médaille qui ne compte que cent exemplaires – à Alain Rousset en guise de remerciement pour l'ensemble de son œuvre, Alain Rousset étant un grand ami du Québec qu'il connaît bien et auquel il est très attaché. Nathalie Normandeau salue également Robert Coulombe et Bernard Généreux, les deux présidents d'associations municipales; Jean

Perreault, président de la Fédération canadienne des municipalités et maire de Sherbrooke ainsi que Jean-Paul L'Allier.

La France et le Québec ont une longue histoire de coopération, soit depuis 1964, alors que les deux gouvernements ont signé leur première entente. Le consul général, François Alabrune, y a par ailleurs fait référence dans son allocution.

Les troisièmes ateliers puisent leur source dans cette relation formidable que la France et Québec ont choisi de bâtir ensemble. Plus de 40 ans plus tard, si cette relation est toujours aussi florissante et prometteuse, c'est qu'elle s'est raffermie dans un climat de confiance et de respect. Les nombreuses ententes signées entre nos régions témoignent de l'enrichissement mutuel que nos sociétés ont récolté au fil des ans. Que ce soit dans les domaines de la culture, de la recherche, de l'innovation, de la science, de l'économie, de la jeunesse, de l'environnement, et plus encore, nous avons réussi à accroître et à mettre en valeur des savoirs et des expériences qui nous permettront aujourd'hui de repousser les limites de la coopération. À cet égard, des félicitations sont présentées à Régis Labeaume pour l'entente qui a été signée avec la ville de Bordeaux.

En outre, les mesures de décentralisation mises de l'avant en France et l'instauration d'une nouvelle gouvernance sur le plan régional, par le truchement des conférences régionales des élus (CRÉ) au Québec, offrent de nouvelles possibilités.

Aujourd'hui, tout sera mis en œuvre pour tenter d'honorer cette ambition commune de donner un nouvel élan aux ateliers de coopération décentralisée. Cet objectif est possible et réalisable. Un des ingrédients essentiels à l'atteinte de ce but est assurément l'engagement et la détermination dont tous font preuve. C'est la première fois qu'est obtenue une participation aussi importante d'élus. Selon Nathalie Normandeau, c'est là le reflet d'une volonté réelle favorable à l'édification de partenariats durables.

Conscients de tous les potentiels qui existent en matière de coopération décentralisée, le premier ministre du Québec, Jean Charest, de même que le premier ministre français, François Fillon, ont confirmé le 4 juillet 2008 que le budget associé au FFQCD allait être doublé pour le faire passer à 1,2 million de dollars d'ici 2010. Il faut à recourir à ce levier pour que se concrétisent des initiatives concrètes qui peuvent et qui doivent faire une différence dans la vie des citoyens.

Le 21^e siècle apporte son lot de défis. De nouveaux enjeux sont apparus, que ce soit en matière de démographie, d'économie, d'immigration, d'environnement, ou de développement social. À des intensités différentes, tous doivent trouver des solutions novatrices à ce nouvel environnement. Dans ce contexte, l'espace francophone permet de construire entre le Québec et la France des ponts susceptibles de créer des conditions facilitant l'adaptation à ce nouvel environnement. C'est un très grand privilège que celui d'évoluer dans un espace qui fait la fierté de chacun autant sur le plan culturel que sur le plan identitaire. À cet égard, le gouvernement du Québec se réjouit de l'ouverture du gouvernement de la France; celle-ci permettra, de part et d'autre, de sceller une entente en matière de reconnaissance des compétences pour les travailleurs. Un vœu est formulé pour que cette entente soit scellée pas plus tard que la semaine prochaine, et que cette entente, si elle est conclue, se fasse à l'avantage de toutes les régions.

Nathalie Normandeau invite les participants à saisir cette occasion pour tracer ensemble la voie menant vers une coopération qui saura inspirer les autres partenaires de la francophonie. Elle souhaite aussi un grand succès à tous dans leurs travaux et, en terminant, formule aussi le souhait que le plan d'action sur lequel se pencheront les participants marque une nouvelle ère de coopération entre les régions et les communautés françaises et québécoises.